



PROCOLE SANITAIRE DE LA COMPÉTITION CHALLENGE AVENIRS 3 - DIMANCHE 28 MARS 2021 PISCINE MUNICIPALE DE SCHOELCHER

Les consignes sanitaires, gestes barrières et port du masque obligatoires nous conduisent à mettre en place des conditions de fonctionnement exceptionnelles et un protocole sanitaire renforcé.

LA COMPÉTITION DU 28 MARS 2021 SE DÉROULERA À HUIS-CLOS.

En conséquence, seuls les nageurs convoqués en chambre d'appel ou à l'échauffement, les officiels et organisateurs sont admis au bord du bassin – Le respect des gestes barrières et le port du masque sont obligatoires pour tous sauf le juge Arbitre et le Starter.

Les entraîneurs seront autorisés au bord du bassin uniquement pendant l'échauffement.

1. OUVERTURE DES PORTES

Matin : 8H00 → début compétition 9H00

2. ACCUEIL

Les nageurs et l'encadrement sont accueillis à l'entrée extérieure. Ils seront installés sous les abris pendant toute la durée de la compétition.

Les référents COVID-19 ou à défaut 3 adultes (5 maximum) pour les clubs ayant plus de 30 nageurs engagés (à inscrire obligatoirement sur doodle) sont attendus pour la gestion des nageurs, ils devront faire respecter le port du masque et le maintien des nageurs dans l'espace attribué à chaque club.

Du gel hydroalcoolique sera à disposition des nageurs et des officiels (À la chambre d'appel à côté des plots de départ et au secrétariat).

Un circuit de sens de circulation est mis en place pour les nageurs.

Les attestations de participation obligatoires seront collectées à l'entrée par les bénévoles désignés.

Chaque nageur devra remettre lui-même son attestation.

3. ÉCHAUFFEMENT

Une répartition des lignes d'échauffement est publiée sur le site de la ligue.

Les clubs sont chargés de l'organisation de l'échauffement de leurs nageurs en respectant les règles suivantes :

- ♦ **Aucun nageur en attente au bord du bassin**
- ♦ **10 nageurs maximum en même temps dans l'eau par ligne d'eau**

Après l'échauffement chaque nageur masqué doit obligatoirement rejoindre les abris et l'espace attribué à son club d'appartenance.

4. DÉROULEMENT DE LA COMPÉTITION

Il est organisé une chambre d'appel sur une grande surface au bord du bassin, qui accueillera uniquement les nageurs convoqués.

Le port du masque est obligatoire jusqu'à la sortie de la chambre d'appel en direction des plots de départ.

Nous recommandons que le nageur place le masque dans un sachet plastique de protection.

Le masque devra être porté dès la sortie du bassin.

Il est aussi conseillé aux nageurs de prévoir un petit sac souple (à dos ou autre) pour le rangement des vêtements et un sachet plastique pour les chaussures à placer à côté des plots de départ.

Toute sortie d'un nageur de l'espace piscine vers le parking est fortement déconseillée.

5. PUBLIC

En cas non-respect des consignes, la compétition risque d'être annulée, il est donc demandé de faire preuve de civisme dans l'utilisation de l'espace.

